

Feuilles d'Argence

Le Magazine de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence

Beaucaire • Bellegarde • Fourques • Jonquières-Saint-Vincent • Vallabrègues

Décembre 2018 - n°12



*Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain
Des aides pour rénover son logement*

La CCBTA

*soutient financièrement
les étudiants et les
internes en médecine
voir en page 23*



*L'interview de Juan Martinez, président de la CCBTA :
"Nos projets regardent d'abord l'intérêt général"*



*Le Très Haut Débit :
Premier raccordement dès décembre 2018*

*En 2019, l'aménagement du
territoire continue*

Suivez-nous : www.laterredargence.fr/  C.C Beaucaire Terre d'Argence



La CCBTA est engagée dans une politique de développement durable pour un territoire plus propre

La Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence s'est lancée dès 2017 dans la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce plan est un projet de développement durable axé sur les changements climatiques et intégré dans les politiques structurantes du territoire.

Les enjeux sont multiples : protéger le climat et la santé publique, évoluer vers un système énergétique moins centralisé et tendre vers une indépendance énergétique du territoire.

Des actions concrètes voient ainsi le jour en la Terre d'Argence à l'initiative de la CCBTA dans l'optique de réduire l'empreinte carbone du territoire.

Des déplacements plus propres : Deux voitures électriques ont été achetées par la CCBTA et sont utilisées par les agents de l'intercommunalité pour tous leurs déplacements.

Des déplacements réduits : La CCBTA généralise les formations à distance pour les agents de la CCBTA afin de réduire les déplacements en véhicule motorisée, source de pollution.

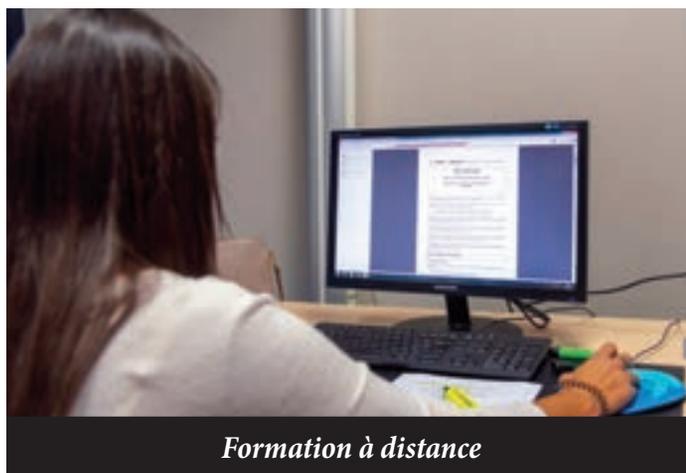


2 véhicules électriques

Favoriser le covoiturage : Une aire de co-voiturage va voir le jour à Bellegarde dès 2019. Une autre est en projet à Jonquières-Saint-Vincent. Le covoiturage permet de réduire le nombre de voitures en circulation, et donc les émissions de CO2, afin de préserver l'environnement.



Future aire de covoiturage de Bellegarde



Formation à distance

Des LED pour l'éclairage public : Depuis 2018, chaque nouvel éclairage public est doté de LED, beaucoup moins gourmand en énergie qu'un éclairage classique.

A moyen terme, la CCBTA souhaite généraliser ce moyen d'éclairage à l'ensemble du parc public.

L'intensité des LED est réduite la nuit de 50 % pour lutter contre la pollution lumineuse et réduire encore la consommation électrique.



Remplacement de l'éclairage public par du LED





Sommaire

<i>L'Habitat</i>	p4
<i>OPAH-RU</i>	p6
<i>Interview de M. Juan Martinez</i>	p8
<i>Contrat d'Aménagement Local</i>	p10
<i>Inaugurations</i>	p12
<i>Le Très Haut Débit</i>	p13
<i>Au fil des conseils communautaires</i>	p14
<i>Terre d'Argence Active</i>	p16
<i>Le Relais Assistants Maternels</i>	p18
<i>Diagnostic agricole</i>	p19
<i>l'environnement</i>	p20
<i>Les déchèteries</i>	p21
<i>Le Service Public d'Assainissement Non Collectif</i>	p22
<i>La CCBTA recherche des médecins</i>	p23
<i>Les partenaires de l'office de tourisme ...</i>	p24
<i>Les états généraux du tourisme</i>	p27

Pour être vu, passez votre encart pub dans Feuilles d'Argence.

14 000 exemplaires, plus de 30 000 lecteurs
Appelez vite au 04 66 59 61 86

Feuilles d'Argence Le magazine de la Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence.
1, Avenue de la Croix Blanche 30300 Beaucaire.
Tel : 04 66 59 54 54/Fax : 04 66 59 10 31
Site : www.laterredargence.fr
Facebook : C.C Beaucaire Terre d'Argence
Mail : communication@laterredargence.fr
Directeur de la Publication : Juan Martinez.
Directeur de la Rédaction : Hervé Bouille.
Responsable de la Rédaction : Hervé Bouille.
Rédaction : Pierre Dautriat, Philippe Pierobon, Terre d'Argence Active.
Conception graphique et mise en page : Patrick Gantz.
Crédits Photos : Patrick Gantz, Pierre Dautriat, DR.
Impression : Public Imprim : antenne de Nîmes,
10 Bis rue du Cirque Romain - 30900 Nîmes.
Diffusion : Contacts
ZI Les Ateliers de Baron, Rte d'Alès - 30700 Baron.
Dépôt légal à parution. Magazine gratuit.
Tirage : 14 000 exemplaires.

N° ISSN en cours.
Toute reproduction même partielle des articles et illustrations parus dans ce numéro est interdite, sauf autorisation préalable et écrite de la direction. Les articles insérés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Numéro 12. Décembre 2018.



Edito

Juan Martinez

Président de la Communauté de communes
Beaucaire Terre d'Argence

Mes chers concitoyens

2018 s'achève et retiendra un nombre important de réalisations indispensables aux besoins de tous les administrés et capitales pour l'avenir de notre territoire. A travers toutes les actions qui sont menées au cœur de la Terre d'Argence, nous gardons bien évidemment à l'esprit que toutes les orientations, toutes les décisions prises traduisent notre volonté de préserver notre cadre de vie, en améliorant et en développant les services à tous les habitants de nos cinq communes tout en maintenant les équilibres financiers. Fort de la volonté d'avancer sur le chemin de la réussite, je persiste à penser qu'il vaut mieux être envié pour son dynamisme que moqué pour sa passivité ou son inaction.

Il faut désormais nous tourner vers 2019. Une nouvelle année est souvent porteuse de rêves, de bonnes résolutions et de nouveaux engagements.

Soyons pleins d'espoirs, soyons audacieux, soyons unis.

Sachons préserver nos valeurs en gardant nos valeurs de solidarité, de tolérance et de partage. Être et vivre ensemble c'est le fondement même de toute société, nous ne pouvons pas nous désunir sous peine de détruire tout sens commun !

Continuons à lutter contre la morosité et les amalgames, échanger, discuter et se projeter collectivement dans l'avenir.

Je vous souhaite, au nom de tout le conseil communautaire, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture.





Avant

La CCBTA
a largement communiqué
à travers les principaux
quotidiens régionaux

Après

La compétence de la CCBTA en la matière prône une « politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ».

Maintien à domicile et Handicap

Les fonds communautaires spécifiques sont destinés aux propriétaires occupants, personnes âgées en situation de handicap non prioritaires dans les programmes non subventionnés par l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Départemental du Gard.

Améliorez votre qualité de vie avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à
50%* des travaux
*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Appelez le
04 66 59 54 54

Consultez-nous aussi pour les programmes :
Service d'Assainissement Non Collectif ; Habiter mieux ; FISAC ; Façades

Les façades

L'objectif de cette action est d'aider les propriétaires bailleurs ou occupants avec un régime de subventions afin de les inciter à procéder au ravalement des façades dans le but précis d'améliorer l'image de la rue et des centres anciens, et de participer ainsi à l'effort d'embellissement des villes de la CCBTA.

Rénover vos façades avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à
1 500 euros
*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Appelez le
04 66 59 54 54

Consultez-nous aussi pour les programmes :
Service d'Assainissement Non Collectif ; Habiter mieux ; Maintien à domicile ; FISAC



Habiter Mieux

Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » est un protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés. Un Contrat Local d'Engagement (CLE) constitue la déclinaison locale et opérationnelle du programme « Habiter Mieux ».

Améliorez votre habitat avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à
80%* des travaux

*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Appelez le
04 66 59 54 54



Consultez-nous aussi pour les programmes :

Service d'Assainissement Non Collectif ; Maintien à domicile ; FISAC ; Façades



Rappel Habiter Mieux : la subvention de la CCBTA est une aide forfaitaire qui vient en complément de l'aide principale de l'ANAH, l'ASE (Aide Solidarité Ecologique) et l'éventuelle aide compensatrice du Conseil Départemental du Gard de 500 €.

Aides directes de la CCBTA aux entreprises de proximité

C'est un dispositif principalement destiné à financer via des subventions de la CCBTA, les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.

Améliorez votre lieu de travail avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à
40%* des travaux

*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Appelez le
04 66 59 54 54



Consultez-nous aussi pour les programmes :

Service d'Assainissement Non Collectif ; Habiter mieux ; Maintien à domicile ; Façades



ATTENTION

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Comme nous vous le disions dans le précédent numéro, la préparation du 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (2019-2024) doit s'effectuer dans un cadre financier nettement plus contraint que le programme précédent. De ce fait, l'Agence de l'Eau a décidé de ne plus répondre aux nouveaux besoins qui pourraient être programmés par les maîtres d'ouvrage en matière d'assainissement non collectif.

Dans ce contexte, la CCBTA a souhaité maintenir une aide financière aux propriétaires pour la réhabilitation des assainissements non collectifs représentant un risque sanitaire et un danger pour la santé des personnes.

Sous condition de recevabilité, le montant de l'aide globale (étude et travaux) octroyée par la CCBTA est fixé à 2 500 € par logement (un maximum de trois subventions par propriétaire sera accordé pour l'habitat collectif).

Pour rappel, tous les dossiers initiés dans la programmation 2017 et 2018 seront honorés dans les conditions prévues à ce moment-là grâce à la réactivité de la CCBTA. Sans ce geste financier fort, l'équivalent de 17 des 38 travaux programmés seraient restés à l'entière charge des propriétaires.

Habitat, Opah-ru

Des aides pour rénover son logement dans les centres anciens de Beaucaire, Bellegarde et Jonquières-Saint-Vincent

Propriété de la CCBTA depuis peu, la nature a repris ses droits dans l'îlot Aillaud, au pied du château de Beaucaire, place Raymond VII.

Ici, en plein centre-ville, ce lieu magnifique est à l'abandon depuis plusieurs années.

Hervé Boulle, directeur général des services de la CCBTA, accompagné par des membres du cabinet d'études Urbanis s'y sont rendus pour une visite dans le cadre de l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain en cours (Opah-Ru).

Le cabinet d'études mandaté par la CCBTA devra estimer le coût des travaux nécessaires pour en réaliser une réhabilitation complète. Plusieurs pistes de réflexion sont étudiées pour aménager cet îlot urbain.



Le premier comité technique de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) a permis de dresser un premier bilan après six mois d'existence. Cette convention financière, signée en début d'année, (pour une durée de cinq ans) par la CCBTA et ses partenaires institutionnels (Etat, département du Gard et l'Agence nationale de l'Habitat) doit permettre de réhabiliter à terme 331 logements et 10 immeubles en copropriété dites fragiles ou dégradées.

Des aides conséquentes

Juan Martinez, président de la CCBTA, s'est réjoui de l'entrée en matière de cette opération. La CCBTA a mobilisé 1,5 M€ (5 M€ supplémentaires par les autres partenaires) et la revalorisation des centres anciens, le maintien à domicile des plus démunis, la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique sont autant de défis que la collectivité entend relever. Et les leviers actionnés sont nombreux, si tant est que la nature des travaux soient au cœur des périmètres définis dans les trois communes ciblées (Beaucaire, Bellegarde et Jonquières-saint-Vincent) et remplir les conditions de revenus. « Le cabinet Urbanis, que nous avons mandaté, est habilité afin de créer le dossier, vérifier sa recevabilité et solliciter le cas échéant toutes les subventions possibles. Tout cela est gratuit. Les aides peuvent selon les cas atteindre 60% du montant total de la facture. Que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, n'hésitez pas à vous renseigner. Ce serait dommage de passer à côté d'une telle aubaine. »

Près d'une centaine de contacts

Cette réunion a révélé qu'une centaine de contacts avaient été recensés au cours du semestre. Il ressort de cette analyse un potentiel fort, un patrimoine omniprésent mais des projets complexes tant d'un point de vue social que technique. On observe une grande majorité de logements en travaux lourds pour des propriétaires bailleurs, des projets d'envergure qui comptent souvent plusieurs logements et la présence d'accédants à la propriété également en travaux lourds. Une quarantaine de dossiers est en cours d'étude, lesquels rejoindront très bientôt la liste de ceux qui ont déjà la satisfaction d'avoir bénéficié d'un tel soutien, logistique et financier, pour leurs projets respectifs.

IMPORTANT

Ne commencez jamais les travaux sans avoir consulté notre opérateur, vous risqueriez de perdre la possibilité d'obtenir des aides.

Chaque propriétaire choisit librement ses professionnels du bâtiment.
Les travaux doivent être réalisés par des professionnels et sont conditionnés à l'obtention des autorisations administratives nécessaires (déclaration de travaux, permis de construire).
Les subventions restent conditionnées à la réglementation ANAH en vigueur.

Le bureau d'études **URBANIS**, mandaté par la **CCBTA**, vous accompagne gratuitement dans vos démarches :

- Assistance et conseils pour votre projet de travaux
- Diagnostic technique de votre logement
- Estimation du coût des travaux et aides financières
- Montage des dossiers de subventions mobilisables

Permanences

• BEUCAIRE :

Tous les vendredis de 10h à 13h à la Communauté de communes, 1, avenue de la Croix blanche. Tél. : 04 66 59 54 57 / 06 67 48 73 41

• BELLEGARDE :

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de 10h à 13h à la mairie. Tél. : 06 67 48 73 41

• JONQUIERES-SAINT-VINCENT :

Tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 10h à 13h à la mairie. Tél. : 06 67 48 73 41

Mail :

aidesaulogement@laterredargence.fr

Ce qu'il faut savoir

Des subventions pour vos travaux

Une aide pour qui ?

Pour des propriétaires bailleurs ou occupants (sous conditions de ressources)

Une aide aux travaux pour quoi ?

Pour rénover son logement

Une aide comment ?

Par l'accompagnement de vos projets avec une équipe de professionnels

Quels logements sont concernés ?

Occupés ou vacants et situés dans le périmètre défini

Quels types de travaux sont concernés ?

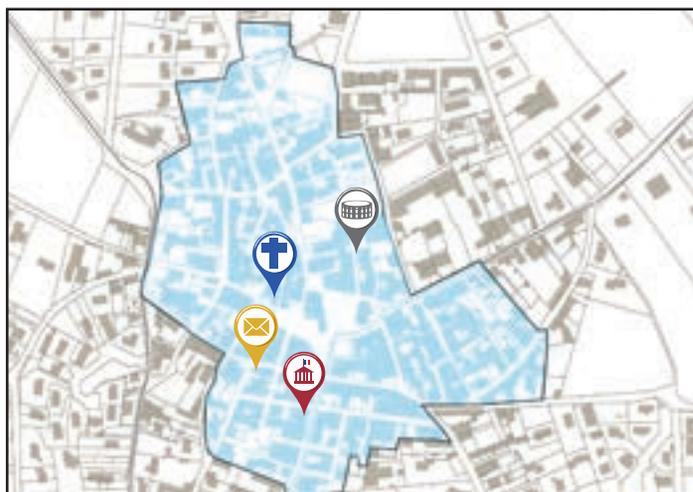
Réhabilitation de logements dégradés, insalubres, indignes

Amélioration des performances énergétiques

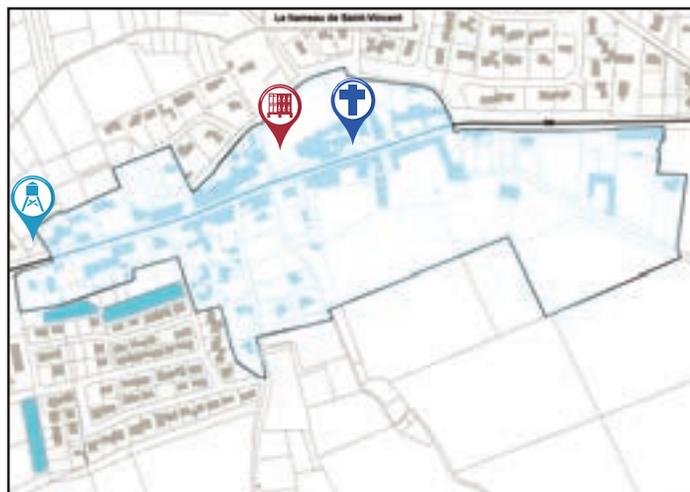
Adaptation du logement au vieillissement et au handicap

Rénovation des logements situés en zone inondable

Les périmètres d'intervention



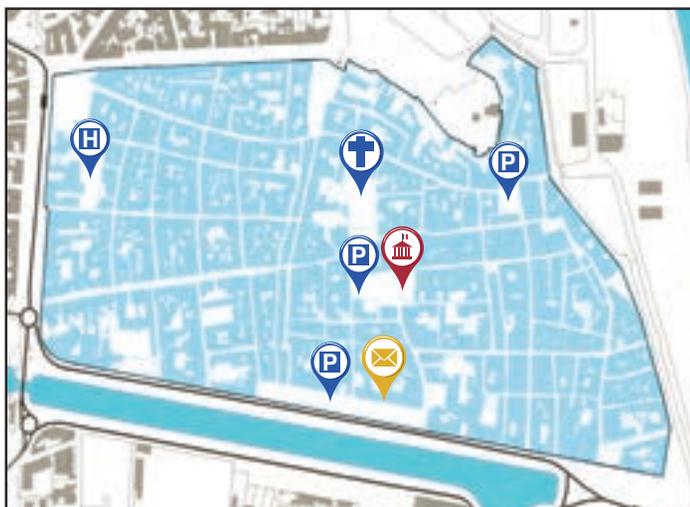
Centre-ville de Jonquières-Saint-Vincent



Le hameau de Saint-Vincent



Centre-ville de Bellegarde



Centre-ville de Beaucaire

Juan MARTINEZ

" Nos projets regardent d'abord l'intérêt général "

Gestion des déchets, arrivée du Très Haut Débit pour les entreprises, besoin médicaux du territoire, investissements... Le président de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence, Juan Martinez, fait le point sur les sujets qui font l'actualité et l'avenir du territoire.

La gestion et le coût de traitement des déchets ménagers soulèvent des critiques de la part des administrés, pour quelles raisons ?

On voit dans l'actualité que partout en France, ce problème est récurrent. Communes et intercommunalités connaissent des difficultés sur ce sujet. Nous en avons aussi. Quand la CCBTA a pris cette compétence à sa création en 2007, il a fallu faire en gardant les engagements que chaque commune avait pris avant notre arrivée. Aujourd'hui, il existe donc deux modes d'éliminations des déchets sur le territoire : Beaucaire et Jonquières-Saint-Vincent d'un côté, avec le syndicat Sud Rhône Environnement qui traite les déchets sur le site Ecoval de Beaucaire. Et de l'autre, Vallabrègues, Bellegarde et Fourques avec le Sitom Sud Gard qui procède par incinération à Nîmes.



Quel est le coût pour les habitants ?

Les coûts varient forcément selon les procédés utilisés. Celui du traitement des déchets de Beaucaire et Jonquières est deux fois plus élevé que pour les autres, de l'ordre de 130 € la tonne. Car les modalités de traitement d'Ecoval ne sont pas adaptées aux déchets ménagers classiques et cela pose problème. Malgré cela, tout le monde paye la même TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) car c'est aussi le sens de l'esprit communautaire et de la solidarité territoriale. Et personne ne paye plus que cela ne coûte !

" Pour réduire la facture, j'en appelle au civisme des habitants pour développer le tri, venir jeter les déchets dans les containers.... "

La fibre optique arrive pour l'ensemble des entreprises des parcs d'activités de la Terre d'Argence, c'est une bonne nouvelle ?

Bien sûr ! La fibre c'est avant tout de l'emploi. L'accès au numérique dans notre société est devenu primordial et c'est aussi de l'économie. Les entreprises qui sont dans nos parcs d'activités (mais aussi en dehors après étude de faisabilité) aujourd'hui ont besoin de sécurisation de données et de très haut débit pour travailler correctement.

" On a décidé de s'engager dans le déploiement de la fibre pour les entreprises tout de suite. "

Chez nous, les premières connexions sont actuellement en cours. Je tiens à préciser que nous avons réalisé cela sans aucune hausse des impôts, ni moyen supplémentaire. Tout le monde est gagnant sur ce dossier.

La CCBTA a lancé la construction de deux maisons médicales à Beaucaire et Bellegarde, pour quelles raisons ?

La population de médecins est un des enjeux majeur de notre territoire, notamment pour les dix prochaines années.

" La désertification médicale est une réalité. "

L'Etat semble avoir pris conscience du problème en réfléchissant à la suppression du Numerus Clausus. C'est une bonne décision, mais il faudra attendre 10 ans avant que cette mesure fasse son effet. Les pratiques des médecins ont changé, les mœurs aussi. Les praticiens veulent exercer dans des structures à plusieurs, avec des partenaires paramédicaux. La population

est aussi beaucoup plus consommatrice aujourd'hui en consultation. Avec les deux maisons médicales que l'on crée à Beaucaire et Bellegarde, on installe les conditions pour attirer des médecins sur notre territoire.

Des conventions pour attirer de jeunes praticiens ont aussi été mises en place.

Oui, ce sont des conventions spéciales pour favoriser l'installation des médecins sur le territoire.

" Des étudiants en médecine recevront une aide financière de la CCBTA dès la 6^e année et jusqu'à la fin de l'internat. "

En échange, ils s'engagent à s'installer sur le territoire pour une durée égale à celle pour laquelle ils ont reçu une aide. Cela fonctionne, un a déjà donné son accord. C'est important, car la concurrence est rude. Tous les territoires veulent plus de médecins.

Le Contrat local d'aménagement prévoit 15,84 M€ d'investissement de la CCBTA pour financer cinq équipements structurant dans chaque commune. Où en sont les travaux ?

" Des projets avancent, d'autres se réalisent. "

Le premier terminé, et ce n'est pas anodin, c'est la salle de la Calade à Vallabrègues, la plus petite commune du territoire. C'est aussi cela la solidarité. C'est important pour ceux qui ont moins de moyens que les autres. Cela démontre que la CCBTA s'occupe de tout le monde. A Bellegarde, les travaux du centre culturel et associatif sont lancés. A Fourques, ceux de la salle Georges Brassens commenceront en début d'année comme le chantier de la salle des sports de Jonquières-Saint-Vincent. Enfin à Beaucaire, le projet de Centre des congrès est le plus gros dossier et prend plus de temps. On en est actuellement à la phase de dépollution des sols et du choix de l'architecte.

De nouveaux projets sont à l'étude pour 2019 ?

Nous souhaitons agrandir les ports de Beaucaire et de Bellegarde. Pour l'instant, la décision est entre les mains de VNF (Voies Navigables de France), on attend la mise en place d'une convention pour lancer les travaux d'agrandissement et déplacer le chantier naval. On attend aussi l'accord pour Bellegarde. Cela prend du temps.

Une de nos ambitions pour 2019, c'est aussi de lancer la voie verte sur le chemin de halage entre Beaucaire et Bellegarde en partenariat avec le département du Gard.

" Il faut valoriser ce territoire, sur l'environnement, l'aménagement du canal du Rhône à Sète et le développement du tourisme vert. "

Quelle est votre vision des actions menées par l'intercommunalité ?

Les maires et les équipes municipales sont engagés sur leur commune et portent leur projet. La communauté de communes est là pour soutenir les actions municipales de chacun. Des échéances électorales arrivent et les citoyens auront à juger l'action de chaque municipalité. Le rôle de la CCBTA est de prendre en compte tout le monde.

" Il n'y a pas de commune supérieure à une autre sur notre territoire. "

La santé, le très haut débit, les ordures ménagères, le tourisme... Cela concerne tout le monde. Nos actions regardent d'abord l'intérêt général, le bien vivre ensemble au-delà des clivages politiques ou de la taille des communes.



Contrat Local d'Aménagement

Des investissements dans les cinq communes de la Terre d'Argence

Grâce à la volonté politique collective de dynamiser l'investissement public et d'accompagner les communes dans leur développement, le conseil communautaire de la CCBTA, sur proposition de son président Juan Martinez, avait voté, le 13 juin 2016, à l'unanimité, au titre du Contrat Local d'Aménagement, la somme de 15,84 millions d'euros TTC afin de soutenir chacune des villes membres dans un projet structurant.

Beaucaire, Bellegarde, Jonquières-Saint-Vincent, Fourques et Vallabrègues ont eu la liberté de choisir leur projet en parfaite adéquation avec l'enveloppe budgétaire attribuée.



Centre des congrès, Beaucaire

Programme en cours de validation.

5 400 000 €^{TTC}



Pôle culturel et sportif, Bellegarde

Permis de construire accordé, marché de travaux notifié aux entreprises. Travaux en cours.

4 200 000 €^{TTC}

ménagement (CLA)



Salle Georges Brassens, Fourques

Marchés attribués.
Travaux d'extension et
de réhabilitation en 2019.

1 800 000 €^{TTC}



Halle des sports, Jonquières-St-Vincent

Permis de construire déposé en
janvier. Travaux en 2019.

3 600 000 €^{TTC}



Salle de la Calade, Vallabrègues

Les travaux sont terminés.

840 000 €^{TTC}

Inaugurations



Aire de lavage phytosanitaire de Bellegarde



La CCBTA investit pour l'environnement avec la station de lavage pour engins agricoles de Bellegarde

Les élus du territoire, les représentants de la Chambre d'agriculture du Gard et les partenaires de la CCBTA ont récemment inauguré la toute nouvelle station de lavage phytosanitaire pour les engins agricoles à Bellegarde. Un investissement de **354 243 €** pour la CCBTA qui va permettre aux agriculteurs du territoire de venir laver leurs engins agricoles sans risque de polluer l'environnement, notamment les sols.

Fonctionnant par évaporation, ce système permet de récupérer les eaux de lavage dans des bacs spéciaux. Les polluants peuvent ainsi être récupérés et traités, une fois l'eau évaporée.

Il n'existe qu'une autre station de ce type dans le Gard, à Vallabrègues, où la CCBTA avait déjà investi dans ce type d'infrastructures écologiques dès 2012.

Quai sud du port de Beaucaire

Après deux mois de travaux mené par la CCBTA, le quai sud (chemin de halage) du port de Beaucaire inauguré

« C'est avec grand plaisir que je vois ce chemin piétonnier devenir une réalité. Ce lieu où circulent passants et plaisanciers du port de Beaucaire dépasse le cadre d'un simple aménagement. L'eau fait partie de notre paysage, de notre territoire. Et ce confort supplémentaire en direction des usagers ne fait que renforcer notre volonté d'être en lien direct avec le développement touristique notamment ».

103 000 € d'investissement pour 2 mois de travaux

En inaugurant le chemin de halage, quai Sud, après une rénovation en 2 mois pour un coût de **103 000 € TTC**, Juan Martinez, président de la CCBTA, n'a pas caché sa satisfaction de voir ce projet, comme tant d'autres, sortir de terre et créer ainsi une richesse supplémentaire. Devant un parterre d'élus et de riverains, Juan Martinez a tenu à saluer la présence d'Anne-Sophie Cassan, déléguée générale de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie (UVPO), l'ensemble des entreprises qui ont œuvré sur ce chantier comme le travail des agents de la capitainerie, essentiels dans la bonne tenue du port et des haltes nautiques et fluviales de la Terre d'Argence.



Très Haut Débit, une réalité



Juan Martinez, président de la CCBTA, visite le Data Center de l'entreprise Netiwan Groupe

La Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence a investi 1,8 million d'euros afin de permettre d'équiper, dès 2018, l'ensemble des entreprises des parcs d'activités du territoire au Très Haut Débit. Les travaux menés par la CCBTA ont permis de construire 52 km de réseau structurant, dont 82 % d'infrastructures réutilisées.

Vendredi 9 novembre, Juan Martinez président de l'intercommunalité accompagné par Hervé Boulle, directeur général des services, et Valérie Normand, responsable du développement économique de la

CCBTA ont visité le Data Center de l'entreprise Netiwan Groupe à Bouillargues en présence de Vincent Arcas, directeur du développement de l'entreprise.

Le premier raccordement dès le mois de décembre 2018

La CCBTA a mis en place une convention de coopération pour 10 ans avec Netiwan Groupe, opérateur de services et d'infrastructures télécoms de proximité. L'opérateur aura en charge, d'une part, d'accompagner la collectivité dans le développement et la promotion de son réseau et, d'autre part, d'informer les entreprises et de les accompagner dans l'analyse de leurs besoins pour déployer des solutions adaptées à leurs attentes.



Une visite qui a permis aux responsables de la CCBTA de mieux connaître l'outil qui va permettre de connecter l'ensemble des parcs d'activités de la Terre d'Argence à la fibreoptique.

L'arrivée du Très Haut Débit pour les entreprises de la Terre d'Argence doit permettre de réduire la fracture numérique qui constitue un frein au développement économique.

Le premier raccordement d'une entreprise de la Terre d'Argence au Très Haut Débit est prévu en décembre 2018.



La convention entre Netiwan Groupe et la CCBTA est signée !

Vendredi 23 novembre, Aurélien Letourneur, Président Directeur Général de Netiwan Groupe et Juan Martinez, président de la CCBTA ont signé la convention qui lie les deux entités pour 10 ans. Netiwan Groupe, opérateur de services et d'infrastructures télécoms de proximité, implanté à Bouillargues aura en charge, d'une part, d'accompagner la collectivité dans le développement et la promotion de son réseau et, d'autre part, d'informer les entreprises et de les accompagner dans l'analyse de leurs besoins pour déployer des solutions adaptées à leurs attentes.

Feuilles d'Argence - 13

Au fil des conseils

Conseil communautaire du 1^{er} octobre 2018

Maison médicale de Bellegarde

Pour lutter contre la désertification médicale, les élus de conseil communautaire actent à l'unanimité une demande de subvention auprès de la région Occitanie pour la réalisation d'une maison médicale à Bellegarde. Le projet est estimé à 1,2 million d'euros.

L'installation sera inaugurée fin 2019.



Lutte contre la désertification médicale

Les services de la CCBTA ont mis sur pied un partenariat d'un nouveau genre, pour favoriser l'installation de praticiens en Terre d'Argence.

Pour inciter un jeune médecin (généraliste ou spécialiste) à s'installer sur son territoire pendant au moins quatre ans, la Communauté de commune Beaucaire Terre d'Argence a fait le choix d'assurer un soutien financier à un jeune étudiant en médecine, à partir de sa sixième année. Celui-ci s'engage en contrepartie à s'installer sur le territoire pendant au minimum quatre ans.

Une première convention a été signée et actée à l'unanimité.

Un nouveau giratoire à Bellegarde



Les élus actent à la majorité l'avenant marché de travaux concernant la création du giratoire sur la RD 38 à Bellegarde et la sécurisation de l'accès au port de la commune.

Les travaux d'un montant de 1,08 million d'euros TTC (dont 270 000 € du Département du Gard) ont déjà débuté. Ils devraient s'achever en mai 2019

Maison médicale de Beaucaire

Les élus actent à l'unanimité la mise à disposition d'une parcelle de 1300 m² à la commune de Beaucaire d'une parcelle cadastrée pour l'implantation de places supplémentaires de stationnement.

Cette action permettra de créer un parking pour la future maison médicale de Beaucaire qui se tiendra en lieu et place de l'ancien bâtiment de Sémaphores, route de Saint-Gilles.

500 m² sont également prévus pour l'accueil des plaisanciers. L'inauguration du bâtiment devrait avoir lieu fin 2019.



Développement économique : des entreprises s'installent à Vallabrègues

De nouvelles entreprises vont pouvoir rapidement s'implanter en Terre d'Argence grâce à l'action menée par la CCBTA à Vallabrègues dans le cadre de sa compétence développement économique.



communautaires

Un tout nouveau parc d'activités vient d'être aménagé le long du Rhône à destination des artisans et commerçants souhaitant s'installer sur place.

Preuve de la nécessité de développer l'activité économique à Vallabrègues, trois professionnels ont déjà donné leur accord pour travailler dans le parc d'activités. Quatre parcelles restent à pourvoir.

Informations : 04 66 59 92 66

Conseil communautaire du 26 novembre 2018

Deux nouveaux élus communautaires

Les élus actent l'arrivée de deux nouveaux conseillers communautaires.

Jacques Bonhomme, issu de la ville de Bellegarde et Evelyse Rol, élue de Beaucaire sont démissionnaires.

Ils sont remplacés par Alain Ducros de Bellegarde et Katy Vidal de Beaucaire.

Des aides à l'immobilier d'entreprise de la CCBTA

Dans le cadre de sa compétence économique, les élus de la CCBTA valident une aide à l'immobilier d'entreprise de 11 903, 90 € pour la société Thermolaquage Cévenol. La société, spécialisée dans le revêtement électrostatique pour les revêtements ferreux et non ferreux va s'implanter dans la zone de la Mérarde à Beaucaire.

Une nouvelle plateforme de télédéclaration de la taxe de séjour pour les hébergeurs

A compter du 1er janvier 2019, la CCBTA se dote d'une plateforme en ligne de télédéclaration de la taxe de séjour à destination des hébergeurs, afin que ceux-ci puissent déclarer les nuitées en location et s'acquitter du montant de la taxe perçue auprès de leurs clients. Ce service, dénommé Déclaloc, sera étendu à l'ensemble des communes de la CCBTA.

Il permettra, entre autres, de connaître de façon plus précise l'offre locative touristique du territoire et d'appliquer la juste fiscalité aux locations de meublés de tourisme.

Halles des sports de Jonquières-Saint-Vincent et extension de la salle Georges Brassens à Fourques : des demandes de subventions de la CCBTA

Le conseil communautaire de la CCBTA a validé à l'unanimité le 29 mars 2016, son plan local d'aménagement du territoire pour 15,84 M€.

Cinq projets sont menés dans les cinq communes du territoire. Pour chaque dossier, la CCBTA sollicite les partenaires financiers, pour bénéficier de subventions.



Les élus actent la demande de subvention à l'Etat, nommé Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'extension de la salle Brassens à Fourques. Ils actent également des demandes de subvention auprès du Département du Gard, de la Région Occitanie et de l'Etat pour la construction de la halle des sports de Jonquières-Saint-Vincent.



Feuilles d'Argence - 15



Une flamme à entretenir

Terre d'Argence Active regroupe aujourd'hui 86 adhérents et le bouche à oreille est la meilleure des publicités pour faire grandir encore notre structure. Les adhérents, qu'ils soient commerçants, artisans, prestataires de services, entreprises agricoles, professions libérales ou industriels sont les porte-drapeaux et la projection du champ des possibles laisse augurer un bel avenir à notre club en perpétuelle évolution. En moins de cinq ans, l'association s'est installée dans le paysage intercommunal. Je profite d'ailleurs de cette tribune pour saluer le partenariat qui nous lie à la CCBTA et à la CCI du Gard, nos tuteurs de la première heure sans qui nos initiatives n'auraient pas la même résonance.

Je souhaitais, avec ces quelques lignes, exprimer ma satisfaction quant aux succès rencontrés lors des rencontres « Café Actus et Afterwork », comme nos différentes réunions thématiques. Ces moments qui permettent d'abord de mieux se connaître, d'échanger, de profiter de nos réseaux respectifs en dehors du contexte strictement professionnel font l'unanimité. C'est ensemble, grâce à notre dynamisme, que les choses avancent. L'arrivée du Très Haut Débit dans les parcs d'activité est un signe fort. Ce confort va également permettre à de nouvelles sociétés de s'enraciner en Terre d'Argence, forte d'une position géographique stratégique.

A l'aube de la période des vœux, j'é mets celui de voir nous rejoindre de nouveaux visages, enthousiastes et forts de propositions, pour faire de 2019 une année encore plus belle que celle qui s'écoule lentement.

Bonnes fêtes à tous !

Lionel Depetri, président de l'association Terre d'Argence Active



La chance ne tient souvent qu'à un cheveu... et c'est finalement assez légitime que l'heureuse gagnante ait retiré son ticket chez Valérie Souchière, gérante du salon de coiffure Actuelle, sur le canal, à Beaucaire. La loterie des commerçants, au succès avéré grâce à l'implication de nombreuses entreprises du territoire, a permis à Marie-Pierre Marmeggi de décrocher le gros lot avec ce séjour à New York pour deux personnes. Les sourires étaient forcément de rigueur à l'heure de la remise des prix et l'ensemble des adhérents souhaite un bon voyage à l'heureuse élue gâtée par le sort.



La prochaine assemblée générale de l'association est prévue au tout début du mois de février prochain. Nous vous invitons à vous rapprocher d'un membre du bureau ou des animatrices du club dès janvier 2019 afin de connaître la date et le lieu précis de la manifestation. Les différents supports de communication de Terre d'Argence Active vous permettront également de trouver tous les renseignements de réservation ou d'inscription pour ce grand rendez-vous.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les animatrices du club Terre d'Argence Active

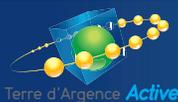
Elisabeth Betteto : Tel : 06 14 65 50 97 / Mail : asso.taa@gmail.com

Catherine Meger : Tel : 06 19 47 59 14 / Mail : c.meger@gard.cci.fr
www.terredargenceactive.com

Contact pour la CCBTA

Valérie Normand : valerie.normand@laterredargence.fr

La CCBTA soutient les entreprises de son territoire



vous invite à découvrir ses adhérents

Bijouterie Luzuric

Même s'il faut creuser pour trouver une rime riche, la bijouterie Luzuric représente l'évidence et une institution dans le paysage beaucairois. Depuis 1972 précisément, le 33 bis de la rue Nationale résonne comme une adresse incontournable dès lors que l'irrépressible envie d'offrir ou de se faire plaisir révélera en vous une nouvelle facette, à l'instar de toutes les merveilles couvées par Marie-Christine, digne héritière d'une dynastie où les articles de qualité perpétuent la réputation d'une maison qui a accompagné les générations. Ici, deul l'or 18 carats vous sera proposé, la qualité des bijoux en argent fera votre bonheur et les marques soigneusement sélectionnées sont le gage du cadeau d'exception pour l'éternité. L'originalité tend également vers des bijoux en corde de guitare du plus bel effet qui sauront vous faire vibrer. Et à quelques jours de l'arrivée du Père Noël, l'opération « chèques cadeaux » mise en place pour les fêtes, à valoir sur votre achat, sont une aubaine à ne pas manquer. Courez, brillez, il est urgent de ne pas attendre...



Bijouterie Luzuric - 33 bis, rue Nationale - 30300 Beaucaire

Téléphone : 04 66 59 28 02 - Horaires d'ouverture : lundi au samedi : 9h/12h et 15h/19h.



Biomonde

6 ans déjà ! En Octobre 2012, Maxime Verleyn et Mathieu Guardiola concrétisent leur engagement personnel pour promouvoir la culture bio. Biomonde est né, loin d'un effet de mode naissant, à la faveur d'une conviction sans faille, une prise directe avec de nombreux producteurs locaux. Loin de l'idée d'une opportunité commerciale, ces militants tendent plutôt vers l'authentique et la reconnaissance d'une clientèle qui ne tarde pas à adhérer, agréablement surprise de voir que le beau, le bon, le bio est finalement à la portée de tous. Aujourd'hui, l'équipe s'est agrandie. Cinq personnes, sans compter les producteurs qui viennent de temps en temps parler de leur offre, au sein même du magasin, œuvrent sans relâche pour parfaire la gamme, construite autour des rayons primeurs, produits frais, épicerie, vins, jus de fruits et de légumes. Biomonde propose également divers produits comme l'hygiène et les cosmétiques, l'entretien de la maison, de régime (sans gluten, végétarien, sans lactose...), et les compléments alimentaires.

Biomonde - 355 avenue Jean Monnet à Beaucaire. Page Facebook : @BiomondeBeaucaire - 04 66 72 61 51

retrouvez-nous sur  Terre d'Argence Active

Relais Assistants Maternels

Les matinées récréatives au Relais Assistants Maternels de la CCBTA

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un service géré par la Communauté des Communes Beaucaire Terre d'Argence et animé par Elsa Gamon, Educatrice de Jeunes Enfants, depuis bientôt 10 ans.

Le RAM a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité d'accueil du jeune enfant au domicile de son assistante maternelle. Il contribue à la professionnalisation des assistantes maternelles en leur proposant des réunions thématiques en soirée et des formations, en lien avec des organismes labellisés. Cette année, ce sont 17 assistantes maternelles qui ont participé à des stages autour de la pédagogie appliquée au tout petit.

Le RAM est un lieu de ressources, d'échange et un lieu de vie. L'animatrice déploie sur l'ensemble du territoire intercommunal des matinées récréatives, ouvertes aux jeunes enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Ainsi, les assistantes maternelles bénéficient sur leur commune, de temps de regroupements avec les tout petits.

Ces temps d'animation sont centrés sur l'enfant. Leur organisation tient compte des rythmes physiologiques, de la sécurité affective et physique et du développement moteur et cognitif du jeune enfant.

Les matinées récréatives sont des lieux d'éveil et de socialisation. C'est l'occasion de proposer à l'enfant un autre espace de jeux, de rencontres et de découvertes. Les adultes s'y rencontrent et peuvent échanger à partir de leurs expériences éducatives. Plusieurs pôles de jeux sont mis à disposition (des jeux de manipulation, d'imitation, de construction, de graphisme...). Le contenu des ateliers est diversifié. Il tient compte des attentes des assistantes maternelles, mais aussi des centres d'intérêts et des besoins de chaque enfant, de leurs capacités, et de l'aménagement de l'espace disponible.

Le RAM a la volonté de favoriser une ouverture culturelle pour la petite enfance et de créer du lien avec son environnement proche, ce qui conduit l'animatrice à développer des échanges avec les bibliothèques locales, les crèches, les écoles maternelles...

L'actualité et le calendrier du RAM est disponible sur le site internet : www.laterredargence.fr

Convention Territoriale Globale

La CCBTA, dans un souci permanent d'assurer un meilleur accompagnement des familles, a organisé la première réunion dans le but d'élaborer une convention territoriale globale. Elus, acteurs locaux et partenaires institutionnels ont ainsi pu prendre la mesure des enjeux. Le but de cette opération doit permettre d'identifier les priorités du territoire en matière de services aux familles. Le bureau d'études SCOP Repères, mandaté pour le pilotage de cette convention, a présenté les grands axes concernés.

- Petite enfance
- Parentalité
- Enfance / Jeunesse
- Habitat / Cadre de vie
- Animation de la vie sociale et accès aux droits

Les diagnostics doivent permettre d'accompagner au mieux la CCBTA en matière de construction et d'évaluation des politiques publiques. Tout au long de la démarche, des instances de participation seront mobilisées avec des entretiens collectifs durant les phases de diagnostic et des groupes de travail afin de construire un projet partagé.





Diagnostic agricole

Des étudiants du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes de Montpellier réalisent un diagnostic agricole de la Terre d'Argence

Le pavillon méditerranéen flottait sur la salle du conseil de la CCBTA vendredi 24 novembre dernier. Quarante-cinq étudiants issus de deux promotions du Centre international de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes de Montpellier (CIHEAM-IAMM) présentaient le résultat de leur enquête réalisée durant deux mois auprès de 85 exploitants agricoles du territoire de la Terre d'Argence. Des étudiants originaires des pays du pourtour méditerranéen (France, Lybie, Maroc...) amenés à devenir des futurs cadres dans le domaine de l'agriculture.

Un diagnostic comme base de réflexion pour les politiques agricoles de demain

« L'objectif de cette démarche est de cerner les contours de l'agriculture sur le territoire. Savoir comment elle se déroule. Le fait que ces étudiants viennent d'horizon divers permet aussi de former une conscience collective, européenne et méditerranéenne » explique Mélanie Requier, enseignante chercheuse, responsable du Master Ingénierie des politiques publiques et des projets.

Plus qu'un simple exercice, l'état des lieux de l'agriculture locale, sur la base d'analyses cartographiques, d'un recensement précis des données agricoles et de la consultation des acteurs du territoire, dressé par les étudiants servira surtout de base de réflexion pour mettre en œuvre les politiques agricoles de demain. En particulier au niveau de l'agriculture bio et des circuits courts. Le Gard est le 3^e département bio français. « Un travail va être entrepris avec ces résultats. Le diagnostic va venir au service de la décision politique » confirme Gerard Deleuse,



directeur du Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Gard (CIVAM). « Votre travail est essentiel pour mener les bonnes actions notamment dans cette période de réchauffement climatique » confiait pour sa part Hervé Boulle, Directeur Général des Services de la CCBTA.

Tous ces éléments chiffrés et précis sont une manne essentielle pour la collectivité qui dispose ainsi d'éléments d'analyse et de prospective sur l'activité agricole pour développer un projet territorial prenant en compte les enjeux liés aux espaces agricoles, ruraux ou périurbains. !



Le CIHEAM, qu'est-ce que c'est ?

Le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) est une organisation intergouvernementale qui a été créé à l'initiative conjointe de l'Organisation de coopération et de développement économique et du Conseil de l'Europe, en 1962, par un accord entre les gouvernements de sept pays : Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal, Turquie, Yougoslavie.

Elle est dédiée à l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au développement des territoires ruraux et côtiers. Le CIHEAM a pour mission de donner un enseignement complémentaire tant économique que technique et de développer l'esprit de coopération internationale parmi les cadres de l'agriculture des pays méditerranéens.



Environnement

Les émissions carbone d'un téléviseur de 11Kg équivalent à un aller - retour Paris-Nice en avion.



x2

La quantité de déchets a doublé en 40 ans.

x3

Le volume annuel de consommation par personne est aujourd'hui trois fois plus élevé qu'en 1960.



Nous changeons de téléphone portable tous les 2 ans. 88% fonctionnent encore parfaitement.

99

Selon l'institut Ipsos, chaque foyer dispose en moyenne de 99 appareils électroniques ou électriques.

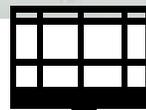
En France, chaque habitant a en moyenne évacué 519 kilos sur une année civile⁽¹⁾. Soit quasiment 1T de déchet par seconde !



(1) Ce total inclut l'ensemble des déchets des ménages (ordures ménagères et tri sélectif, déchets électroniques et électriques, déchets dangereux et industriels)

Quand on parle d'impact sur le climat ou les ressources, on pense en premier lieu au transport, à l'habitat et à l'alimentation. L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) révèle dans une étude inédite que les équipements de la maison tels que les appareils électriques, les vêtements et les meubles ont un impact tout aussi important.

EURL
VORELLI
Electricité générale



Travaux grandes hauteurs



bruno.vorelli@club-internet.fr
Portable : 06 21 07 43 67 / Tél.&Fax : 04 66 59 45 82
6, impasse Flavien - ZA de la Broue
30300 Jonquières-Saint-Vincent

Les déchèteries



Les travaux de la déchèterie de Beaucaire interrompus à cause des intempéries dans l'Aude

Le chantier d'extension et de réhabilitation de la déchèterie de Beaucaire a dû être interrompu pendant quelques semaines. En cause, les récentes intempéries dans l'Aude qui ont nécessité des équipes supplémentaires d'Enedis. Elles se sont rendues sur place en urgence pour prêter main-forte aux populations sinistrées.

La présence de techniciens d'Enedis est indispensable pour la sécurité des travaux sur le site de la déchèterie de Beaucaire. Les employés coupent le courant de la ligne à haute tension au-dessus du site durant certaines phases de travaux pour éviter que les engins de chantier ne créent un arc électrique qui peut être très dangereux.

La coupure prévue en octobre a ainsi été reportée de quelques semaines. Les travaux ont repris et devraient terminer 1^{er} semestre 2019



Depuis le 1^{er} Décembre, la déchèterie de Bellegarde ouvre ses portes une matinée supplémentaire au public. Désormais, la plateforme est également accessible le mardi matin. En outre, la CCBTA, dans un souci constant d'améliorer la qualité de ses services, a décidé en conseil communautaire que deux agents seraient maintenant en poste sur le site afin de répondre au mieux aux besoins de la population.



Rappel des horaires d'ouverture de la déchèterie de Bellegarde

Déchèterie de Bellegarde :

Rue du Rhône

Horaires d'ouverture :

Mardi, Vendredi, Samedi : 8h30/12h et 14h/17h30

Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h/17h30

Dimanche : 9h/12h

Depuis la désignation du délégataire de service public (la société Véolia-Onyx) pour l'exploitation des quatre déchèteries intercommunales, 1867 cartes d'accès ont été mises en service. Vous n'avez toujours pas la vôtre et vous devez absolument y aller pour évacuer vos déchets ? Pas de panique. Vous pouvez vous rendre au siège de la CCBTA, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une attestation provisoire, valable un mois, vous permet de profiter de la structure, le temps que votre carte personnelle soit éditée. Vous pourrez la retirer à la CCBTA. Deuxième solution, l'agent de déchèterie peut lui aussi récupérer vos photocopies de pièce d'identité et de justificatif de domicile. Là aussi, une attestation vous sera délivrée et vous pourrez, au bout d'un mois environ, bénéficier de votre carte définitive.

CCBTA : 1, Avenue de la Croix Blanche 30300 Beaucaire
Tel : 04 66 59 54 54



Service Public d'Assainissement Non Collectif



Le rôle essentiel du SPANC pour protéger l'environnement

Les eaux usées nécessitent d'être traitées puis restituées dans le milieu naturel tout en préservant la santé publique et l'environnement. Cela concerne les habitations non raccordées à un réseau public de collecte des eaux usées, soit 15 à 20 % de la population française. Les contrôles effectués par le SPANC (Service public d'assainissement non collectif) sont une obligation fixée aux communes par la loi. Conseil aux usagers, vérification et diagnostic des installations existantes, instruction des nouveaux projets d'assainissement non collectif, suivi des travaux... les missions sont multiples.

Des contrôles d'installations obligatoires tous les 8 ans

Et l'enjeu est avant tout sanitaire. Pour protéger l'environnement et les personnes comme l'explique le technicien SPANC de la CCBTA, Yoan Rambier. « Mon travail consiste à détecter les risques sanitaires potentiels liés au rejet des eaux usées domestiques et la pollution possible qui va avec ». Une visite périodique est obligatoire tous les 8 ans. « On ne fait pas ça pour embêter les gens. Une installation en mauvais état peut impacter la qualité de l'eau d'un forage privé qui est utilisé pour la consommation humaine ou des eaux souterraines qui alimentent une commune en eau potable, par exemple ».

Dans le cadre de la mise en place d'une installation, réhabilitation ou instruction d'une demande de permis de construire, les usagers doivent d'abord passer par un bureau spécialisé qui va réaliser une étude de sol, de conception, de dimensionnement et d'implantation de la future installation. Le service SPANC accompagne toutes les démarches administratives, transmet une autorisation pour démarrer les travaux puis supervise leur réalisation. Yoan Rambier vérifie ensuite la mise en œuvre réglementaire des travaux directement sur le terrain. « Il faut absolument l'accord du SPANC avant de commencer toutes démarches et avertir le technicien 10 jours avant la date de démarrage des travaux ».

Le SPANC a en charge 1534 installations sur les cinq communes de la Terre d'Argence. 159 dossiers de subvention ont été traités depuis 5 ans par le service. 725 955 euros d'aides ont pu être octroyés par la CCBTA pour financer des travaux de réhabilitation.

**Contact : Yoan Rambier, technicien SPANC, 04 34 28 22 52 ou 06 46 90 03 28.
yoan.rambier@laterredargence.fr / Plus d'informations :
www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr**

Réhabilitation : jusqu'à 2500 euros d'aides de la CCBTA pour réaliser des travaux

Jusqu'à 2500 euros d'aides pour des travaux de réhabilitation peuvent être accordés par la CCBTA si les dispositifs d'assainissement non collectif sont antérieurs à 1996 et selon plusieurs critères définis par le technicien du SPANC.

Des obligations en cas de vente immobilière

En cas de vente, des démarches sont à accomplir, à la fois par le vendeur et par l'acquéreur pour vérifier la bonne conformité de l'installation. Pour la vente, le propriétaire-vendeur doit fournir au notaire un rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, attestant du contrôle de la conformité de son installation d'assainissement. Si aucun contrôle n'a jamais eu lieu ou que le délai de validité de 3 ans est dépassé, le propriétaire-vendeur doit contacter le SPANC afin – qu'à ses frais – un contrôle soit réalisé et disposer ainsi du document exigible. Le futur acquéreur doit pouvoir disposer du rapport de visite du SPANC précisant l'état de l'installation d'assainissement le plus en amont possible de la vente et ce avant la signature de la promesse de vente. Ainsi, il saura s'il doit engager des travaux au cas où le vendeur ne les aurait pas faits avant la vente du bien.

Un éco prêt à taux zéro spécifique pour réaliser les travaux

L'éco-prêt à taux zéro spécifique ANC est un outil financier plafonné à 10 000 euros pour aider à réaliser des travaux. Ce prêt est attribué aux propriétaires, occupants ou bailleurs, sans conditions de ressources. Le logement doit être une résidence principale construite avant le 1^{er} janvier 1990.

La CCBTA Soutient financièrement les étudiants et les internes en médecine.

Des aides financières de la Communauté de communes pour les étudiants en médecine

Pour inciter les jeunes médecins à s'installer sur son territoire, les élus ont fait le choix fort de mettre en place des conventions pour assurer un soutien financier à de jeunes étudiants en médecine, à partir de la sixième année. Celui-ci s'engage en contrepartie à s'installer sur le territoire pendant une durée égale à la perception de l'aide. Un premier étudiant de la faculté de médecine de Montpellier a déjà donné son accord.

Il recevra une aide d'un montant de 800 € mensuels.

Deux nouvelles maisons médicales en cours de construction :

A Beaucaire : en centre-ville à proximité du port, une toute nouvelle maison médicale avec parking privatif ouvrira ses portes en 2019. Plusieurs professionnels de santé ont déjà donné leur accord pour l'intégrer.

Plusieurs lots, réservés à des médecins généralistes restent disponibles.

A Bellegarde, une maison médicale est en cours de construction. Dans un bâtiment éco-responsable construit au cœur du village, plusieurs professionnels paramédicaux et un médecin généraliste intégreront les lieux dès 2019.

Plusieurs lots sont disponibles pour accueillir des médecins généralistes. Parking privatif pour les professionnels.



Pour plus d'informations : 04 66 59 54 54 - courriel : valerie.normand@laterredargence.fr

Découvrez les atouts tou

Le Vieux Mas, féerie de Noël



Lorsqu'ils reprennent le Vieux Mas en 1992, Florence et Xavier Garcia ont la bonne idée de lancer des spectacles à thème autour de la bâtisse du XVIII^e siècle à 8 km de Beaucaire.

Situé dans un parc de 3 hectares au milieu des vignes, le lieu rassemble aujourd'hui près de 40 000 visiteurs chaque année autour de ses nombreuses animations. La Provence d'antan, les animaux de la ferme, les ateliers et métiers d'autrefois s'y côtoient et se découvrent pour le plus grand bonheur des visiteurs. Un voyage dans le temps magnifié par les créations de Xavier Garcia, auteur et concepteur des nombreux spectacles proposés.

Pour Noël, le Vieux Mas revêtira ses plus beaux habits de fête et ouvrira ses portes chaque après-midi en présence du père Noël. Les visiteurs pourront découvrir sa maison, rencontrer les lutins forgerons, fondeurs et cordiers pour mieux connaître leur travail. Chaque jour à 15 h 30, Patachou fera son spectacle avec le traîneau du père Noël. Des jours de fête illuminés et décorés avec les automates musiciens qui annonceront la grande parade de Noël et l'arrivée du père Noël en calèche qui distribuera des cadeaux aux enfants et prendra des photos avec eux. Les autres animations traditionnelles du lieu sont également maintenues en intérieur. De quoi aborder la nouvelle année avec des étoiles pleins les yeux !



***La féerie de Noël du 22 au 30 décembre 2018
de 13h30 à 18h00. Fermé le 25 décembre.***

Le Vieux Mas, 1352 chemin du mas de Vegere, 30300 Beaucaire.

Téléphone : 04 66 59 60 13 / Mail : contactvieuxmas@orange.fr / Informations : vieux-mas.com, Facebook : Le Vieux Mas

Gourmandises du territoire



La Terre est Ronde

Eratosthène et Galilée n'y sont cette fois strictement pour rien mais nous pouvons officiellement confirmer que la Terre est Ronde...à Bellegarde.

Depuis trois ans, quasiment jour pour jour, depuis qu'Anaïs et Bertrand ont donné du corps à cette aventure, leur crêperie-saladerie-glacier est une invitation à la gourmandise. Dès le pas de la porte franchi, tout n'est qu'attention, sourire et délicatesse. Un accueil naturel, comme la cuisine qu'ils proposent. Ici, un client est avant tout un ami de passage et il convient de le gâter. Tout est travaillé sur place à la faveur de produits nobles comme le sarrasin ou le cidre couvés en Bretagne et le fait-maison éclate dans votre assiette comme un feu d'artifice...A l'image des grands défilés, les cartes printemps-été et automne-hiver sont une ode aux produits de saison et vos papilles ne sauront résister longtemps à ces explosions de saveur. Et, cerise sur le gâteau, (ou la crêpe, en l'occurrence) quitte à

passer pour des personnes faciles, les glaces artisanales sont le bouquet final d'un intermède que vous ne regretterez pas. Les réseaux sociaux et le bouche à oreille ont d'ores et déjà conféré à cette adresse une jolie réputation et l'établissement ne boude pas son plaisir à l'évocation du prix d'excellence obtenu deux années consécutives sur un site de notation. Au fait, puisque vos enfants sont évidemment les bienvenus avec un menu dédié, ne soyez pas inquiets s'ils vous demandent d'aller aux toilettes plus souvent qu'à leur tour. Même les commodités sont une curiosité incontournable...

La Terre est Ronde
12, rue de la République 30127 Bellegarde
Mardi au Samedi : midi et soir.
Dimanche : midi
Tel : 04 66 01 10 66
www.creperie-la-terre-est-ronde.com



Les états généraux du tourisme

Entamer une réflexion collective, concertée et participative pour élaborer les grands axes du tourisme de demain en Terre d'Argence. C'était le but de la réunion qui s'est tenue à l'auditorium de Fourques, ce mardi 30 octobre 2018. Une première rencontre entre acteurs touristiques du territoire, en présence des élus de la CCBTA, de représentants de Gard Tourisme, du Département et de nombreux prestataires touristiques.

Pour adapter l'offre aux nouvelles évolutions de la demande, le territoire a fait appel au cabinet FB Ingénierie Tourisme et Territoires dirigé par Frédéric Beretta. Le cabinet accompagnera la démarche sur plusieurs mois au travers de réunions, d'ateliers et d'entretiens individuels. A l'issue, une feuille de route de la stratégie touristique sera rendue.

Se fédérer autour d'un projet collectif

« La culture de l'entre soi, c'est terminé. Il faut travailler de manière collective. Mon rôle n'est pas de vous dire quoi faire, mais de fédérer l'ensemble. Rien ne se fera sans ambitions partagées » a signifié Frédéric Beretta à son auditoire. « Votre territoire est dans une position géostratégique idéale, au cœur du triangle d'or : Arles, Nîmes, Avignon ».

Ce spécialiste du développement touristique a insisté sur la coopération pour développer l'attractivité de la destination Terre d'Argence. « Il ne faut plus voir les autres lieux touristiques comme des adversaires mais bien comme des partenaires. Les clients n'ont que faire des frontières administratives. Ils vont là où il y a de l'offre ». Et selon lui, le travail à entreprendre doit d'abord commencer à l'échelle locale. « Il faut en priorité s'occuper des habitants locaux avant de vouloir faire venir des Japonais ! ».

Il a conclu son propos en lançant un message fort : « Sortez de vos habitudes, cassez les codes, soyez inventif, réactif. Imaginez ce que sera l'offre touristique pour les 20 ans à venir ! ». Chacun a ensuite pu prendre la parole pour exprimer ses interrogations sur cette réflexion à mener. Cette réflexion collective devrait s'achever avant l'été 2019, afin que les premières actions soient mises en place dès la saison prochaine.



Le « festival Off » en Terre d'Argence ?

L'intervention de Pierre Beffeyte, président du Festival Off d'Avignon pourrait donner des idées à de nombreuses communes. En créant une carte interactive qui doit faciliter la venue et le déplacement des publics au festival, cet outil numérique au service de tous regroupe les lieux de spectacles, transports, hébergements, parkings, navettes mais aussi la mise en valeur des sites patrimoniaux et touristiques du territoire. A ce titre, puisque la capacité d'accueil et les prix parfois prohibitifs des logements durant la période rebutent une partie importante des visiteurs potentiels, « externaliser » certains spectacles devient une opportunité (trois communes vauclusiennes ont expérimenté l'été dernier) pour un public qui ne se déplacerait pas forcément sur le site phare. A suivre...



Longtemps menacée, la 49^e édition de l'Etoile de Bessèges aura finalement bien lieu !

En proie à des soucis financiers en raison d'une subvention non acquittée, l'épreuve, première course cycliste professionnelle à étapes de l'année civile sur le sol européen, n'a dû son salut qu'à l'intervention de diverses collectivités afin de boucler le budget prévisionnel in extremis.

L'épreuve, raccourcie d'un jour, se déroulera du 7 au 10 février prochain. Elle empruntera donc à nouveau les routes de la Terre d'Argence.

Garage Lionel Depetri

RENAULT TRUCKS

Mécanique générale
Spécialiste matériel de voirie

Dépannage 24h/24 - 7j/7

Tél. : 0 800 24 24 10

Nouvelle adresse

225, Av. Jean Monnet
Z.I Domitia 30300 Beaucaire
Tél. : 04 66 59 20 93



Agent

SEMAT[®]

GRUPE ZOELLER

Juan Martinez
président de la ccbta,
les membres du conseil
communautaire ainsi que
tous les agents, vous
souhaitent à vous et
à vos proches un



Joyeux Noël



et tous leurs vœux
de bonheur santé et prospérité
à l'aube de cette nouvelle année

